



# CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du mercredi 22 février 2023 à 19h30

CR

*Présent-es : Baptiste (directeur), Virginie, Rémi, Jean-Paul, Sophie, Samuel (administrateurs), Catherine, Marie-Laure (élues Mairie)*  
*Excusé-es : Nathalie, Marjolaine, Catherine*  
*Invité (es) : Virginie, Maxence, Geoffrey,*

## Actualité & urgences

- Démission Patricia et Gaëlle
- Validation CR CA du 18/01/2023 : VOTE : POUR 5/5, CONTRE 0/5, ABSESION 0/5
- **Points secteurs et commissions et évènements**
  - **EJ** : Séjours ski quelques petits couacs mais globalement bien passé, Plusieurs actions d'autofinancement sont prévues pour finance un projet de mini-camp en juillet
  - **Activité de loisirs** : Inscriptions anticipés adhérents => prévoir 2 jours d'inscription pour adhérents actuels : les 20 et 21 juin  
Inscriptions de tous les adhérents actuels 22 juin ouvert à tous.
  - Tarification adhérents => la commission suggère de geler les tarifs pour la prochaine saison. VOTE : POUR 5/5, CONTRE 0/5, ABSESION 0/5
  - Suite aux sondages quelles activités proposer à la mpt ? Problème de créneau pour développer une autre activité (fitness, zumba, cross fit, cirque) mais des possibilités existent
  - **Ludothèque** : Exposition avec Bernard le 10 mars (vernissage) à 19h
  - Sortie de résidence « Dix ! » le 04/02 : 60 spectateurs et de bon échanges avec le public après la représentation
  - Carnaval 21/02 : Rassemblement simple et efficace
  - **TYM/PERISCO** : Bilan co-direction, retour réunion CCVL, point situation périscolaire

### Échanges Marie-Laure Giraud-Sauveur et Catherine Paillat (adjointes Mairie) :

Lors des prochains CA, commencer les points à voir avec la Mairie au début.

**Bilan** : L'équipe est toujours en sous-effectif au niveau des animateurs.

Les adjointes de la Mairie informent que la MPT a un accord de principe pour son Budget Prévisionnel Périscolaire 2023. Ce BP périscolaire 2023 prend en compte la rémunération des animateurs en nombre suffisant pour assurer l'encadrement en correspondance avec la réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs en vigueur. Ce budget ne prévoit pas d'augmentation de fréquentation à la rentrée de 2023/2024.

Le BP 2023 Périscolaire sera voté définitivement en Conseil Municipal au mois de mars.

Il a été recommandé par les adjointes présentes au CA que la MPT précise bien les choses au fur et à mesure pour que la Mairie mesure à l'instant T ce qui se passe. La MPT doit être très factuelle auprès de la Mairie. Ne plus dire « on se débrouille ». Il faut bien verbaliser les besoins et les règles applicables auprès de la Mairie.

Actuellement, il n'y a pas de limite aux inscriptions et pas de liste d'attente.

La MPT réfléchit à la mise en conformité des inscriptions en correspondance avec les taux

d'encadrement imposé par la réglementation en vigueur.

Cela pourrait se traduire par un nombre de places disponibles et une liste d'attente comme cela se pratique sur le Centre de Loisirs Intercommunal TYM.

Problème du midi : la MPT n'a pas la main sur les inscriptions du midi donc on peut être en manque d'encadrant (on ne peut rien anticiper). À revoir afin que la Mairie puisse regarder de son côté si elle peut demander à une personne de venir aider.

#### Bilan co-direction :

++ : rythme est agréable / entraide +++ entre les 2 co directeurs / bien identifié auprès des secteurs perisco et tym (Maxence TYM / Geoffrey perisco) / les responsables ont bien identifiés selon les rôles de chacun (un peu plus complexe pour les parents) / répartition des tâches selon des compétences / préparation des COPIL ensemble /

-- : vivre un temps « normal » pour avoir le temps de bien faire notre travail (ex : accompagner les anim)

#### Retour réunion avec la CCVL :

La CCVL demande à la co-direction de pallier le manque d'animateurs durant les deux premiers mercredi des séances scolaires de février/mars et ainsi ouvrir des places aux enfants en liste d'attente.

Pour rappel, dans le cadre du marché public, il y'a un poste de direction financé. Ce poste est régulièrement en animation à cause des absences de certains animateurs.

Le fait que les 2 co-directeurs fassent une journée complète le mercredi a des conséquences sur le temps de travail consacré aux tâches de direction et une augmentation des heures supplémentaires. Par ailleurs, si un animateur supplémentaire devait être absent, il serait difficile pour l'équipe du CL TYM d'assurer le bon fonctionnement du Centre.

### **Activités et stages**

- Gala (Tarification / costumes)
  - 8€ adultes et 4€ +6ans/étudiants/chômeurs gratuit -6ans : VOTE : POUR 4/5, CONTRE 0/5, ABSENTION 1/5
  - Costumes 700€ : demander 5€ en plus aux familles pour les costumes. VOTE : POUR 0/5, CONTRE 5/5, ABSENTION 0/5  
Le budget étant à l'équilibre la MPT ne demandera pas de participation complémentaire aux familles en cours d'année.
- Batucada reprendre une activité en collab avec St Martin ou vendre le matériel de batucada à la MJC de ST Martin. Les appeler et voir la viabilité financière de l'activité les tarifs d'adhésion etc...

### **Finances**

- MSA : subvention « Grandir en milieu rural » de 2022 à 2025
  - Thurins devient un espace prioritaire pour la MSA à l'échelle de la CCVL car population agricole importante
  - Financement MSA pour investissement / innovation / coordination en démarche de développement
  - Axes
    - Prioritaires : Enfance, jeunesse/loisirs, parentalité

- Secondaires : Numérique, mobilité
  - Possibilité de financement rétroactif pour 2022
    - Mini-bus 3k€
    - Graff EJ : 500€
    - Ludothèque 1k€
    - Poste direction : 7% de la rémunération brute chargé soit : 3k€
  - Possibilité de financement 2023
    - Équipement Lumière (espace scénique : musique /spectacle) : 1k€
    - Frais de formation complémentaire ludothèque
    - Coordination/direction
    - Flocage véhicule / Mobilier ludothèque (cf : formation ludothécaire)
- Étude terminal Carte Bancaire
  - Voir tableau comparatif : VOTE : POUR 5/5 pour l'investissement dans un SUMUP SOLO + imprimante
- Ecocup
  - 60cts/p \*300= 180€
  - 60cts/p \* 500 = 300€ VOTE : POUR 4/5, CONTRE 1/5, ABSENTION 0/5

Bien se renseigner sur la nature du plastique utilisée et sur l'encre utilisée (dans le sens de la charte verte pour la MPT)
- Tarification Concert Pôle Musique ? : VOTE : POUR 0/5, CONTRE 4/5, ABSENTION 1/5
- Limitation montant avoir (CESU/chèque vacances) :
  - Pas de limite comptable ou juridique. Logiquement, on ne peut pas rembourser ce type de règlement.
  - Un remboursement sur demande avant la date de la fin de validité **hors CESU et chèques vacances**. VOTE : POUR 5/5, CONTRE 0/5, ABSENTION 0/5 (Modification règlement intérieur)

## Personnel

- Point situation Personnel de la MPT
  - 1 départ du TYM janvier (CEE)
  - 1 anim en arrêt depuis le 15/11 et reprolongé jusqu'au 19/03 – Offre CDD Remplacement
- Formation Graine d'école « développer ses compétences émotionnelles et relationnelles » : samedi 25/02
- PSC1 : samedi 29/04 pour les salariés puis ouverts aux adhérents
- Suivi direction : fiche de poste signé

## Communication

### Vie associative

- AG 31/03/2023
  - Rapport moral « mot du CA » écrit par Patricia
  - Communication : prévoir un mot pour montrer l'urgence d'avoir des nouveaux membres au CA

## **Animations MPT et Animations du territoire**

- Soirée jeux + rétrogaming : 03/03
- Ciné-famille : 17/03
- Journée bien-être : 18/03
- Bœuf musical : 24/03
- « Jam session » 24 mars 19h + buvette par l'EJ pour autofinancement mini camp
- Gala de danse le 17 juin
- Concert de pôle musique 10 juin
- Fête de la musique 24 juin

## **Divers**

### **Réunions et dates retenir :**

- Copils / Commissions :
  - COPIL Périscolaire jeudi 09/03 : à 18h30
  - COPIL TYM : mercredi 15/03 à 18h30
  - COPIL EJ à définir
  - Commissions activités/ludo : à définir

### **Non abordé en CA**

- Délégation responsabilité directeur
- Formation Ludothécaire
- Retour isolement salarié (code du travail / réglementation jeunesse et sport)

**PROCHAIN CA : Mercredi 22 mars 2023 à 19h30**